



**VINCENNES M&B NOTAIRES**  
*M<sup>e</sup> Valérie MESNAGER M<sup>e</sup> Antoine BASSOT*

4 avenue de Paris  
94300 VINCENNES

*etude.mesnager@paris.notaires.fr*

**CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS**

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 1000 (mille virgule zéro) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 100% PNEUS 100% PARE BRISE, SARL en formation dont le siège social sera situé à 60 Cours Carnot 76500 Elbeuf FRANCE ; et
- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 11/10/2024.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Akim Guerza, la somme de 510 euros ;
- Khalid Meziani, la somme de 200 euros ;
- Dylan Stéphane Benoit David Lambert, la somme de 290 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 09/04/2025 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le **14 OCT. 2024**

**M<sup>e</sup> Antoine BASSOT**



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse [92074@paris.notaires.fr](mailto:92074@paris.notaires.fr)

*Membre d'une association agréée - Le règlement des honoraires par chèque est accepté  
Tout paiement supérieur à 3.000,00 euros doit être effectué par virement*